

## Vol, contrefaçon, cybercriminalité : mobilisation contre la délinquance numérique

**Par Eric Freyssinet, lieutenant colonel de la Gendarmerie nationale, direction générale de la gendarmerie nationale, sous-direction de la police judiciaire, chargé des projets de lutte contre la cybercriminalité.**

L'actualité législative ou judiciaire le démontre chaque semaine, la cybercriminalité et plus généralement toutes les formes de délinquance liées aux technologies numériques font partie des préoccupations légitimes de notre société. Ainsi les débats particulièrement vifs autour de la loi sur la protection de la création sur Internet montrent à la fois un intérêt fort légitime du grand public pour les règles qui régissent un outil qui est devenu quotidien et la recherche par politiques et industriels de solutions nouvelles aux défis présentés par les nouvelles pratiques qui contournent les modèles classiques de vente des biens culturels.

Plus inquiétante encore, cette affaire récente d'espionnage industriel dont est soupçonné un cabinet d'intelligence économique au profit d'un fleuron de l'industrie énergétique française, dans la guerre qui l'oppose aux défenseurs de l'environnement. Avant de tirer le fin mot – judiciaire – de cette affaire, elle nous alerte sur la réalité d'un environnement économique dont les règles semblent souvent outrepasser celles du droit : d'autres affaires beaucoup moins médiatiques en témoignent.

Contrefaçon sur Internet, espionnage industriel, atteintes à l'image, contenus illicites visualisés par les employés sont autant de risques qui se développent grâce aux abus des technologies numériques. Il faut donc développer au sein des entreprises une véritable culture pour prévenir ces risques, sur l'ensemble des projets de l'entreprise.

Moins facilement appréhendées, les atteintes aux systèmes de traitement automatisé de données restent les plus emblématiques de la cybercriminalité : très peu d'affaires judiciaires, beaucoup de fantasmes véhiculés et pourtant beaucoup de risques.

Les risques pour le patrimoine de l'entreprise sont les plus préoccupants. Et, trop souvent négligées, les données personnelles de leurs employés, clients ou prospects sont aussi des cibles privilégiées. L'objectif premier des logiciels malins qui se déploient aujourd'hui sur Internet est le vol de données personnelles ou confidentielles<sup>1</sup>. Par ailleurs, comme le montre par exemple l'étude 2008 du Clusif<sup>2</sup>, on constate que les contaminations par des virus et les vols (ou pertes) de matériels informatique sont de loin les incidents non-accidentels les plus rencontrés par les entreprises sur leurs systèmes d'information.

Le but de ces quelques lignes était donc de mettre en évidence une réalité multiforme pour les entreprises : la cybercriminalité – et les délinquances numériques en général – ne sont pas qu'un phénomène médiatique, elles concernent l'ensemble de la société dont le monde des entreprises et la prise de conscience doit en être collective, par les responsables comme par les employés.

Enfin, notamment lorsque des données personnelles sont mises en cause, il est de la responsabilité de l'entreprise qui traite ces données de mettre en œuvre une réponse adaptée qui en diminue les impacts – donc éventuellement en prévenant les tiers qui en sont les victimes – et de prévenir de futures atteintes en apportant à la justice les preuves qui permettront d'identifier les auteurs, qui ne sont pas toujours à l'autre bout de la planète comme l'imagerie traditionnelle peut le faire accroire.

### Pour en savoir plus :

[blog.crimenumerique.fr](http://blog.crimenumerique.fr)

1/ Étude Symantec sur les menaces de l'Internet 2008,

[http://www.symantec.com/fr/fr/about/news/release/article.jsp?prid=20090416\\_01](http://www.symantec.com/fr/fr/about/news/release/article.jsp?prid=20090416_01)

2/ <http://www.clusif.asso.fr/fr/production/sinistralite/index.asp>

**PRES@JE.COM**

Une publication de l'association PRESAJE

**(Prospective, Recherche et Etudes Sociétales Appliquées à la Justice et à l'Economie)**

Siège social : 2 avenue Hoche 75008 Paris - Courrier : 30 rue Claude Lorrain 75016 Paris

Tél. 01 46 51 12 21 - E-mail : [contact@presaje.com](mailto:contact@presaje.com) - [www.presaje.com](http://www.presaje.com)

Directeur de la publication : Michel Rouger